

Accessibilité



Avec accompagnateur

Public concerné

- Personnel non électricien exécutant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques ou zones présentant des risques électriques

Prérequis

- Maîtrise orale et écrite de la langue française

Durée

- 7 heures sur 1 journée

Effectif

- 12 participants maximum

Objectifs

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique
- Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel non électricien un titre d'habilitation : B0/H0/H0V

Encadrement

- Formateur qualifié et compétent disposant d'une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et titulaire des habilitations pour lesquelles il forme

Références de textes réglementaires

- Norme NF18-510
- ED 6127 INRS L'habilitation électrique
- ED 6187 INRS La prévention du risques électrique
- ED6177 INRS Travailler en sécurité face au risque électrique

Moyens et méthodes pédagogiques

- Méthodes: Expositive / démonstrative / interrogative / active
- Retour d'expérience des participants
- Exercices pratiques / Utilisation des coffrets pédagogiques
- PC / video projecteur
- EPC / EPI

Programme

THEORIE	PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none"> ○ L'évaluation des risques ○ Les grandeurs électriques ○ Les risques liés à l'électricité ○ Les moyens de protection ○ Les limites, zones et opérations liées ○ Les équipements de protection ○ Les rôles et titres d'habilitations ○ Les procédures en cas d'accident d'origine électrique ○ Les procédures en cas d'incendie d'origine électrique ○ Rôle et opérations autorisées pour les titulaires des habilitations H0/B0/H0V 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en situation sur des installations pédagogiques

Evaluation des connaissances

- Evaluation des connaissances théorique sous forme de QCM
- Evaluation des connaissances pratiques sous forme de mise en situation de travail

Suivi

- Remise d'un livret stagiaire
- Feuille de présence signée par demi/journée
- Attestation individuelle de fin de formation avec proposition du niveau de l'habilitation
- Délivrance d'une proposition d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur selon résultats des évaluations de connaissances théoriques et pratiques
- Enquête de satisfaction individuelle (mesure de la qualité de la formation, d'atteinte des objectifs, impact sur la pratique professionnelle du participant)

Validité

- 3 ans